

Publié le 20/03/2024



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P096_2024

Date : 15/03/2024

OBJET : Prestations de Contrôleur Technique et de Coordinateur SPS pour l'opération Bus Nouvelle Génération à Cherbourg-en-Cotentin - Lot 1 : Mission de Contrôle Technique - Avenant n°2

Exposé

La Communauté d'Agglomération du Cotentin a décidé d'attribuer le lot 1 de mission de Contrôle Technique – Prestations de Contrôleur Technique et de Coordinateur SPS pour l'opération Bus Nouvelle Génération à Cherbourg-en-Cotentin, à la société Bureau Veritas Construction, dont le siège social était situé au 9 cours du Triangle – 92800 PUTEAUX.

Un avenant 1 a été notifié le 04/11/2022 pour la correction d'une erreur matérielle sur les modalités de révision définies dans le cahier des charges.

D'autre part, le titulaire ayant déménagé son siège social au 1 Place Zaha Hadid - 92400 COURBEVOIE, il convient désormais de prendre en compte cette nouvelle adresse postale dans les pièces administratives du marché et donc dans l'avenant 2 objet de cette décision.

Suite à sa notification le 26/10/2020, le marché a été conclu pour un montant de 76 970,00 € HT soit 92 364,00 € TTC.

Lors de l'exécution du marché, les prestations supplémentaires suivantes se sont avérées nécessaires soit la vérification des installations électriques réalisées dans le cadre des travaux du Bus Nouvelle Génération. Ces vérifications permettront l'obtention des formulaires DRE (CONSUEL).

Le montant total de cet avenant est de 3 000,00 € HT soit 3 600,00 € TTC, amenant le nouveau montant total du marché à 79 970,00 € HT soit 95 964,00 € TTC, soit une hausse de 3,9%.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°DEL2023_082 du 29 juin 2023 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°6,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment l'article R2194-8,

Vu la décision du Président n°P363_2020 du 08 octobre 2020 relative à l'attribution du marché de prestations de Contrôleur Technique et de Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour l'opération Bus Nouvelle Génération à Cherbourg-en-Cotentin,

Décide

- **De signer** l'avenant 2 au marché public conclu pour la mission de Contrôleur Technique- Prestations de Contrôleur Technique et de Coordinateur SPS pour l'opération Bus Nouvelle Génération à Cherbourg-en-Cotentin avec la société Bureau Veritas Construction, dont le siège social est situé au 1 Place Zaha Hadid - 92400 COURBEVOIE, pour un montant de 3 000,00 € HT soit 3 600,00 € TTC,
- **De dire** que, suite à cet avenant 2, le nouveau montant total du marché s'élève à 79 970,00 € HT soit 95 964,00 € TTC, soit une hausse de 3,9%,
- **De dire** que les crédits sont et seront inscrits sur le Budget Annexe Transports, Idc 6355,
- **D'autoriser** son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE